



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2026

Madame Sandrine ESSERMEANT procède à l'appel nominal des conseillers,
Madame Sandrine ESSERMEANT, constatant que le quorum est atteint ouvre la séance à 18H30.

Présents : Sandrine ESSERMEANT, Vincent GIRARD, Guillaume GELY, Patricia CHAUVOT, Laurent MENGUAL, Serge POUGET, Laurence BARRAULT, Damien PASSERAT, Sameh CHARFA, Franck GUIGNARD-PERRET, Elisabeth AGHION, Frédérique TARDY, Muriel GANGA, Thierry MENDEZ

Procurations : Estelle CIRCLAEYS à Vincent GIRARD, Guillaume GARDEY DE SOOS à Elisabeth AGHION, Pascale MARTRE à Guillaume GELY, Alexia PEREZ à Sameh CHARFA, Sabrina VALETTE à Frédérique TARDY

Absents : NEANT

Secrétaire de séance : Elisabeth AGHION

I – PV DE LA SEANCE DU 09 JUILLET 2026 :

Le procès-verbal de la séance du 09 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité (voix pour : 19, voix contre : 00, absentions : 00).

II - AGRICULTURE– CREATION DES MARCHES HEBDOMADAIRES COMMUNAUX

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la création de ces marchés, ainsi que les modalités générales de son organisation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des suffrages la création de ces marchés, ainsi que les modalités générales de son organisation. (voix pour : 15, voix contre : 04, absentions : 00).

III – ENFANCE-JEUNESSE ET SPORT – ADHESION ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT - ANDES

Il est demandé au conseil municipal de :

Décider que la commune de SAUSSAN adhère à l'association de l'ANDES et s'engage à verser la cotisation correspondante,
Autoriser Madame le Maire à renouveler l'adhésion à l'ANDES, et à ordonner le paiement des cotisations dues à l'ANDES, pendant la durée de son mandat,
Désigner Monsieur Laurent MENGUAL, élu en charge des sports, pour représenter la collectivité auprès de cette même association,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à la majorité des suffrages les demandes telles que présentées. (voix pour : 15, voix contre : 00, absentions : 04).

IV – TRANQUILLITE PUBLIQUE – INSTALLATION DE CAMERAS DE PHOTOSURVEILLANCE DE CHASSE:

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le principe de l'installation d'un système de photoprotection sur le territoire communal et d'autoriser l'installation de caméras sur les sites suivants :

- Haras des Canaux
- Chemin du Bourdelet
- Chemin de Cournonterral

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des suffrages d'approuver le principe de l'installation d'un système de photoprotection sur le territoire communal et d'autoriser l'installation de caméras sur les sites désignés ci-dessus. (voix pour : 15, voix contre : 00, abs^{entes}entions : 04).

V – ENVIRONNEMENT ET CYCLE DE L'EAU – CONVENTION PARTENARIAT POLE SUD NATURE

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à signer la convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des suffrages d'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre. (voix pour : 1, voix contre : 00, abs^{entes}entions : 04) :

VI – ENVIRONNEMENT ET CYCLE DE L'EAU – OPERATION MA FACADE , MON JARDIN

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver la mise en place de l'opération « Ma façade, mon jardin ! »
- D'approuver le principe de mise à disposition gratuite de végétaux par la commune
- D'approuver la charte de végétalisation de l'espace public annexée à la présente délibération
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette opération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des suffrages d'approuver les demandes telles que présentées. (voix pour : 15, voix contre : 00, abs^{entes}entions : 04)

Madame Sandrine ESSERMEANT lève la séance à 19h15

Le Maire,
Sandrine ESSERMEANT



Le secrétaire de séance,
Elisabeth AGHION

